

Engagement des présidents

L'Association des Ingénieurs-conseils du Québec (AICQ) veille aux intérêts d'une centaine de firmes d'ingénieurs-conseils regroupant près de 90 % des personnes engagées dans ce secteur d'activité. Fondée en 1974, l'AICQ représente des firmes de toutes tailles, des entreprises à propriétaire unique aux plus grandes firmes d'ingénierie du Québec.

L'AICQ fait la promotion, entre autres, du développement d'expertises pour une meilleure compétitivité des firmes; d'une méthode de sélection des professionnels basée sur la compétence (SBC); et des avantages du faire-faire.

La mission de l'AICQ est de contribuer à la société en faisant de l'industrie du génie-conseil un catalyseur aux chapitres du développement économique et de la création de valeur pour ses clients.

L'AICQ fait preuve de leadership et sert les intérêts de ses membres pour assurer un environnement d'affaires favorable à l'industrie du génie-conseil au Québec.

L'AICQ est la référence au Québec en matière de planification, de conception et de réalisation de projets, tant pour les firmes de génie-conseil que pour les décideurs et les donneurs d'ouvrage.

En tant que présidents des firmes membres de l'AICQ, nous reconnaissons la nécessité, pour nous et notre personnel, de respecter l'engagement des présidents. En apposant notre signature sur ce document, nous nous engageons à accomplir notre tâche avec honnêteté, justice et courtoisie envers la société, nos clients, nos confrères et nos employés.

Devoirs envers la société

- Les membres doivent exercer leur profession en veillant aux intérêts socio-économiques de la collectivité et en protégeant la santé et la sécurité du public dans une perspective de développement durable.
- Les membres doivent respecter les lois, statuts et règlements régissant leurs mandats.
- Les membres doivent s'assurer de l'exactitude et de la sécurité de leurs calculs et recommandations; si l'on ne met pas en œuvre leurs décisions techniques, ils doivent mettre en garde le client, le propriétaire et, au besoin, les autorités compétentes.
- Les membres exprimant en public des opinions professionnelles doivent le faire d'une manière complète, objective et véridique.
- Les membres devraient s'engager dans leur collectivité respective et encourager leurs employés à faire de même.

Devoirs envers les membres

- Les rapports entre les membres doivent être empreints d'intégrité, de façon à maintenir le niveau de prestige de la profession.
- Les membres doivent respecter la clientèle de leurs confrères et ne pas chercher à supplanter ces derniers lorsque des démarches précises sont en cours pour retenir leurs services.
- La concurrence entre les membres doit être loyale et s'appuyer principalement sur la compétence, les qualifications et l'expertise.
- Les membres engagés pour analyser le travail d'un confrère doivent en aviser celui-ci. Ils éviteront toute déclaration pouvant nuire à sa réputation.
- Les membres s'efforceront de choisir d'autres firmes membres de l'AICQ quand des partenariats seront requis pour la réalisation d'un mandat.

Devoirs envers les clients

- Les membres doivent faire la promotion de la SBC pour la sélection des ingénieurs-conseils.
- Les membres doivent s'acquitter de leurs tâches professionnelles avec intégrité, en respectant totalement le mandat qui leur est confié.
- Les membres doivent n'accepter que des mandats relevant de leur compétence, sauf lorsqu'ils s'adjoignent d'autres spécialistes.
- Les membres doivent révéler à leur client toute possibilité de conflit d'intérêt.
- Les membres doivent respecter la confidentialité des informations qu'ils détiennent sur le client.
- Les membres doivent exiger des honoraires proportionnés à la valeur des services rendus à rendre et reconnus dans un secteur donné.
- Les membres doivent respecter le choix du client lors de la sélection d'une firme.
- Les membres doivent offrir un service de qualité sur les plans de la coordination, de l'intervention et de la réalisation des mandats.
- Les membres doivent renseigner le client afin de permettre la compréhension et l'appréciation des services rendus.

Devoirs envers les employés

- Les membres doivent offrir à leurs employés un milieu de travail propice au respect, à l'équité et à l'accomplissement professionnels.
- Les membres doivent favoriser la formation et le perfectionnement de leurs employés.
- Les membres doivent, par l'entremise de leur président, diffuser auprès de leurs employés le présent engagement à maintenir une pratique fondée sur des normes déontologiques rigoureuses.

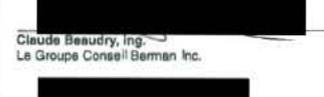
Par notre appui à ces valeurs, nous voulons renforcer d'avantage notre industrie afin de répondre adéquatement aux besoins de nos clients.



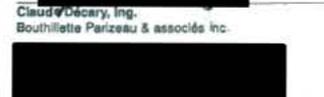
Jacques Gauthier, ing.
AXOR Experts-Conseils inc.



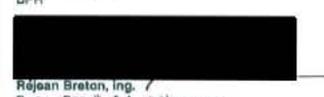
Christian Fortin, ing.
Courtemanche, Rivest inc.



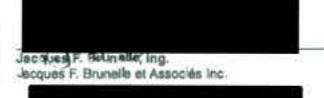
Claude Beaudry, ing.
Le Groupe Conseil Berman inc.



Claude D'Arcy, ing.
Bouthillier Parizeau & associés inc.



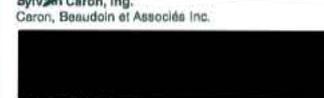
Paul Lafleur, ing.
BPR



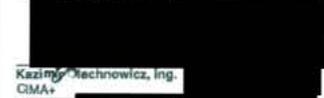
Réjean Breton, ing.
Breton, Barville & Associés s.a.r.l.



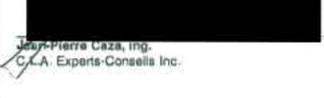
Jacques F. Brunelle, ing.
Jacques F. Brunelle et Associés inc.



Sylvain Caron, ing.
Caron, Baudoïn et Associés inc.



Jeanmarc Harvey, ing.
Cogotec experts-conseils inc.



Kazimierz Machnowicz, ing.
CIMA+



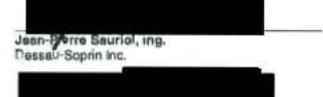
Jean-Pierre Caza, ing.
C.L.A. Experts-Conseils Inc.



Raal A. Cloutier, ing.
Cloutier Cloutier & Associés



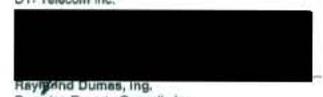
Christian Fortin, ing.
Courtemanche, Rivest inc.



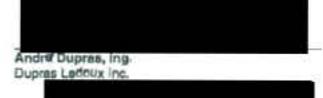
Jean-Pierre Sauriol, ing.
Nessau-Soprin inc.



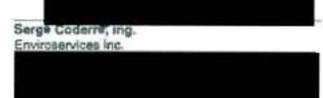
Marie Gosselin, ing.
Doucet & Associés Conseils (Québec) Ltée



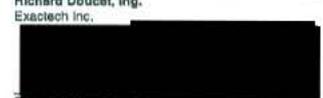
Daniel Y. Zann, ing.
DTI Télécom inc.



Raymond Dumas, ing.
Dumais Experts-Conseils inc.



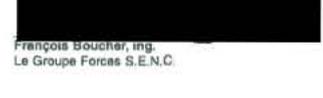
André Dupras, ing.
Dupras Lafleur inc.



Serge Codrins, ing.
Enviroservices inc.



Richard Doucet, ing.
Exactech inc.



Denis Fortin, ing.
Les Consultants F.B.G. inc.



Normand Filiatrault, ing.
Filiatrault, McNeil & Associés inc.



François Boucher, ing.
Le Groupe Forcas S.E.N.C.



François Charbonneau, ing.
Les Consultants GÉNIPUS inc.



Michel Martel, ing.
Le Groupe Génitique inc.



Pierre Turmel, ing.
Le Groupe-Conseil Génipro inc.



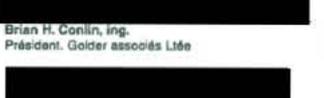
Pierre Sholry, ing.
GENVAR inc.



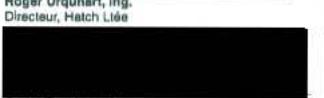
Rajesh Patel, ing.
Géophysique GPR International inc.



René Gervais, ing.
Les Consultants René Gervais inc.



Brian H. Conlin, ing.
Président. Golder associés Ltée



Roger Urquhart, ing.
Directeur, Hatch Ltée



André Fousignat, ing.
IMS Experts-Conseils inc.



Guy Jobin, ing.
Les Consultants Jobin Courtemanche inc.



Luc Varmetta, ing.
Johnston-Varmetta



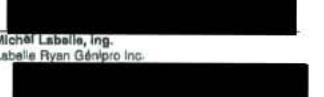
Michel St-Jean, ing.
Pasquin St-Jean et Associés experts-conseils inc.



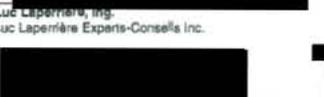
Michel Charrier, ing.
Kelvin-Emtech Experts-Conseils inc.



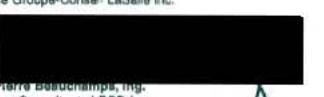
Marc Rowan, ing.
KSH Solutions inc.



Michel Labelle, ing.
Labelle Ryan Génipro inc.



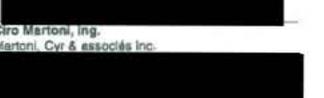
Luc Laperrère, ing.
Luc Laperrère Experts-Conseils inc.



Graham K. Holder, ing.
Le Groupe-Conseil LaSalle inc.



Pierre Duchamps, ing.
Les Consultants LBCD inc.



Louis Yves Labeau, ing.
Masogep inc.



Ciro Martoni, ing.
Martoni, Cyr & associés inc.



Robert Cloutier, ing.
MLC Associés inc.



Roger Nicolet, ing.
Nicolet, Chartrand, Knoll Limitée



Réjean Berthiaume, ing.
Pegasus Morel et associés, inc.



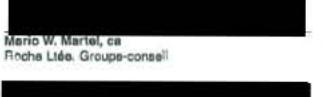
Michel St-Jean, ing.
Pasquin St-Jean et Associés experts-conseils inc.



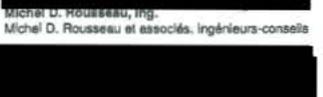
Romario Lavoie, ing.
Pluritec Ltée



Yvon Orban, ing.
R & O Consultants s.a.r.l.



Mario W. Martel, ca
Roche Ltée. Groupe-conseil



Michel D. Rousseau, ing.
Michel D. Rousseau et associés. Ingénieurs-conseils



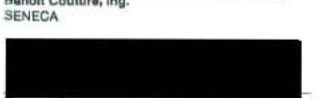
Georges P. Dick, ing.
Groupe RSW inc.



Jean-Yves Blais, ing.
Sépa, Pieslauteurs, Kadanoff, Leconte, Brisebois, Blais et Associés inc.



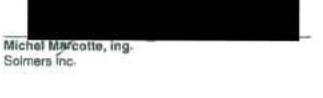
Serge Vermeil, ing.
Sandwell EPC inc.



Michel Lalonde, ing.
Le Groupe Séguin experts-conseils inc.



Renoit Couture, ing.
SENECA



Bernard Poulin, ing.
Le Groupe S.M. inc.



Jacques Lamarra, ing.
SNC-Lavalin inc.



Michel Mirocotte, ing.
Solmers inc.



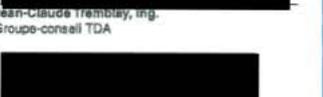
Pierre Nadar, ing.
S.P.N. Consultants inc.



Gilles Brisson, ing.
GROUPE STAVIBEL INC.



Daniel Junes, ing.
Synergistik Experts-Conseils inc.



Jean-Claude Tremblay, ing.
Groupe-conseil TDA



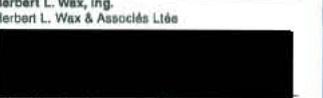
Tony De Risi, ing.
TDR Experts-Conseils Associés Inc.



Luc Bédoin, ing.
TECSULT INC.



Wilfrid Morin, ing.
Technika HBA inc.



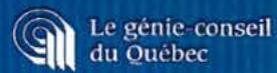
Sylvain Lapierre, ing.
Consultants UMA



Herbert L. Wax, ing.
Herbert L. Wax & Associés Ltée



Gérard Landry, ing.
X-PER-X inc.



Du génie des gens des résultats

Association des Ingénieurs-conseils du Québec

Téléphone :
Télécopieur :
info@
www.aicq.qc.ca